



Litige avec mon voisin même après discussion

Par **amandine86**, le **28/02/2013 à 15:39**

Nous habitons un lieu dit en pleine campagne.
Depuis août 2012 nous avons des nouveaux voisins.
En novembre il a refait sa toiture et nous lui avons demandé de sceller ses pierres de son mur d'habitation avant de remettre les tuiles. Il ne l'a pas fait. Donc ses pierres non scellées tombent de temps en temps devant chez nous (porte d'entrée) c'est donc un lieu de passage pour nous. De plus il a remis la gouttière qui n'est vraiment pas adaptée donc il y a plusieurs fuites, et toute l'eau s'écoule chez nous.
Je l'ai eu au téléphone ce jour il m'a envoyé balladé gentiment puis c'est énervé et m'a raccroché au nez.
Que puis je faire??
Merci

Par **cocotte1003**, le **28/02/2013 à 16:56**

Bonjour, commencez par lui envoyer une LRAR pour li préciser les problèmes et lui demander d'y remédier sous un mois par exemple sans quoi vous ferez faire un constat afin de saisir la justice, cordialement

Par **amandine86**, le **28/02/2013 à 17:13**

Merci je prépare le courrier se soir pour l'envoyer dès demain